31 août 2017 -18:47

Ordre du jour du Conseil des ministres du 1er septembre 2017

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Régie des bâtiments : choix de procédure dans le cadre de la construction d'une nouvelle prison à Anvers
- Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance
- Adaptation du plan d’investissements urgents à court terme de la Défense
- Marchés publics pour la Défense
- Désignation de membres francophones du Collège du Service de conciliation fiscale
- Programme de garantie de la responsabilité civile dans le domaine de l’énergie nucléaire
- Planification de l'offre de l'art dentaire pour l'année 2022 - Deuxième lecture
- Financement des accords sociaux relatifs aux secteurs fédéraux de la santé
- Paiement des indemnités prévues dans l’accord social qui a trait au secteur des soins de santé
- Exécution de l'accord interprofessionnel en matière de prime de rattrapage dans le secteur de l'assurance indemnités des salariés
- Exécution de l'accord interprofessionnel : assurance indemnités et assurance maternité des travailleurs indépendants
- Diminution de la rétribution pour la réservation d’une immatriculation personnalisée
- Participation de la Défense à une mission d'appui dans les écoles au Mali, au Niger et au Burkina Faso
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
https://chancellerie.belgium.be

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

© 2020 - news.belgium.be